

Programme voyage Bruxelles du 21 au 24 octobre 2010

1

**Dans le cadre d'enseignements du séminaire du pôle ASM
« Architecture Société et Métropolisation »**

- Optionnel Master 2 « **La participation/ théorie et pratiques internationales de projet** »
 - **Projet Master 1: « Projet urbain, ménagement et participation ».**

Nos remerciements vont à Amélia Ribeiro pour la contribution conséquente à l'élaboration de ce programme.

Équipe enseignante EnsaPLV

Coordination voyage : Agnès Deboulet-Carole Gayet-Khedidja Mamou-Merril Sineus
Autres enseignants impliqués dans les enseignements : Emmanuel Amougou-Jérôme Brachet-Luis
Lopez-Yannis Tsiomis-Bendicht Weber (et autres enseignants pôle ASM)

PLAN

Finalités pédagogiques	page 3
Planning des visites et conférences	pages 4-5
Quelques éléments de repérages...	pages 6-7
Quelques dispositifs participatifs...	pages 8-10
Aspects pratiques (adresses, liste des participants, etc)	page 11
Annexes liste	page 12

« FINALITÉS PÉDAGOGIQUES

Bruxelles s'impose comme un lieu majeur d'initiatives sur les questions de participation urbaine en Europe en lien avec les expériences déjà plus anciennes de Louvain-la-neuve. Nous nous proposons de faire un parcours parmi des expériences de participation donnant à réfléchir, en miroir sur la situation française mais dans un contexte politique plus complexe, plus décentralisé et sans doute plus coopératif aussi.

L'accent sera mis, entre autres :

- **Sur les universités et agences d'architecture** qui développent une pratique de la participation et de conseil et une réflexion retour sur ces processus : une réflexion sur la professionnalisation est à entreprendre.

Le séjour comporte une série de conférences avec des protagonistes, professionnels ou non, de ces projets : l'agence Periferia, des bureaux d'études et associations impliquées dans la mise en place des contrats de quartier, Mathieu Berger de l'université libre de Bruxelles sur les engagements citoyens et experts dans les Commissions locales de Développement Intégré.

- **Sur la diversité des expérimentations et programmes de participation** en architecture et en aménagement qui obligent à voir la diversité des possibles dans les relations de co-production entre professionnels, élus et habitants

Ces visites se feront en compagnie de protagonistes des projets et sur le terrain, avec une volonté de « disséquer » des opérations listées comme suit :

- . contrats de quartier, politique bruxelloise de revitalisation urbaine de quartier fragilisés anciens (ou pas) assez proche de la « politique de la ville » et qui se base davantage sur la dimension communautaire de la participation, sur l'association des habitants tout au long du processus dans une approche intégrée, la production de logements aidés et la revitalisation du tissu économique¹,
- . un projet de budget participatif dans la commune d'Anderlecht visant à attribuer des enveloppes de quartier gérées par les habitants. Elles réalisent de petits projets d'aménagement à vocation sociale, économique, récréative,
- . une plateforme associative qui veut créer du logement selon le principe des *communities land trust*...,
- . des ateliers de programmation participative d'espaces publics réalisés par le bureau d'études Periferia à La Roue.
- . une présentation du dispositif de concours citoyen autour de la place Flagey, sur laquelle se trouve l'École de la Cambre

Contexte de coopération

Ce voyage est préparé en lien avec des enseignants partenaires de la faculté d'architecture de la Cambre, notre lien principal sur ce programme est **Amélia Luiza Ribero**, architecte et membre du collectif Periferia. Nous avons aussi des liens étroits avec **Victor Brunfaut** du département Patrimoine et Développement et son équipe »².

¹ <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7445.html>

² Extrait de la fiche pédagogique de l'Optionnel « Participation... ».

PLANNING DES VISITES ET CONFERENCES

JEUDI 21 octobre

8H00

Départ devant l'ENSAPLV

14h30 -17h30

Rendez-vous à Molebeek

Molenbeek, 1080-Bruxelles
(quai du Hainaut, à l'angle chaussée de Gand)

- **Maison de quartier Bonnevie ASBL**

Accueil par **Amélia Ribeiro**.

Présentation du projet Espoir et de la plateforme « Community Land Trust », par **Geert De Paw**. Projet "alternatif" de production de logements.

19h00

Rdvz devant Gare Bruxelles-Chapelle

Rue des Ursulines 25, 1000-Bruxelles³

- **Recyclart**

Présentation du projet Recyclart, par **Laurence Genard**. Un projet de reinvestissement d'une gare urbaine avec rénovation des lieux, animation culturelle et mise en place d'une dynamique pour "penser" collectivement la restructuration du quartier.

VENDREDI 22 octobre

9H30

Rdvz sur la place Flagey

- Visite de l'atelier **Victor Brunfaut**, Faculté d'Architecture La Cambre

11H00

- Conférences sur la Démocratie participative en Belgique, par des intervenants de La Cambre et ULB (GRAP): **Judith Le Maire, Mathieu Berger, Louis Carlier**.

12H30

Pause déjeuner

15h00

Rdvz à Anderlecht

1, Place du Conseil, Anderlecht, 1070- Bruxelles

- Maison Communale d'Anderlecht

Présentation d'un contrat de quartier en démarrage dans la commune, par **Guy Van Beeck**, chef de projet.

³

Cf page 11 pour consulter les différents modes d'accès.

17h00

- Présentation de différents projets de Periferia à Anderlecht, par **Patrick Bodart**. Atelier "comprendre le budget communal", un budget participatif en cours de démarrage et des projets en lien avec la rénovation urbaine.

SAMEDI 23 octobre

Matin

Rdvz devant la Mairie d'Ixelles
168, Chaussée d'Ixelles, 1050- IXELLES

- Semaine européenne locale. Démocratie locale. *Cf programme en annexes*

Après midi

- Exercice d'observation : les Abattoirs ou le canal.

DIMANCHE 24 octobre

MATINEE LIBRE jusqu'à 13h00

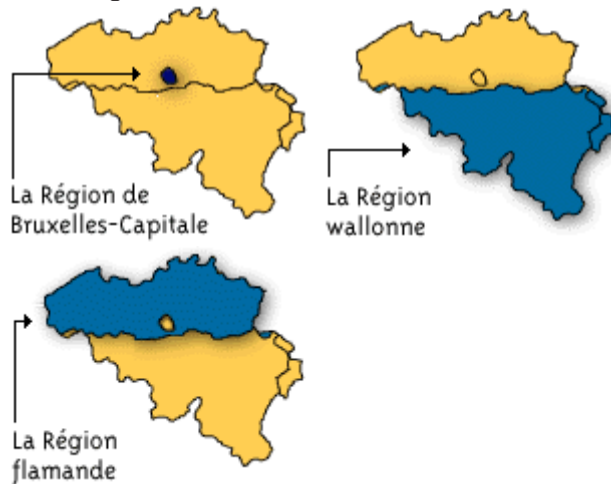
Attention : départ de l'auberge vers 13h00

Quelques éléments de repérages...

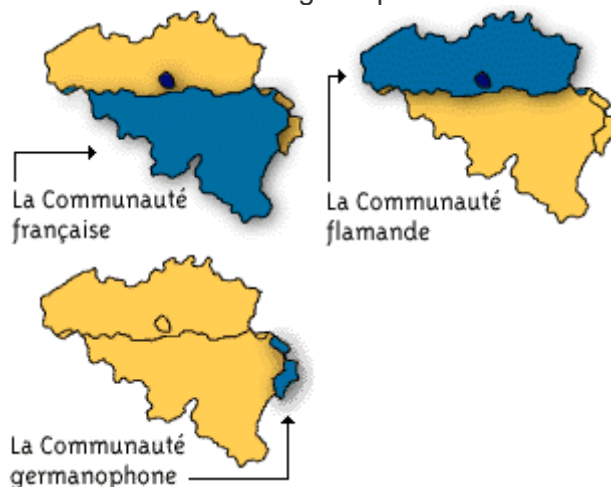
« Belgique, état fédéral »

Au cours des 25 dernières années, la Belgique s'est dotée de structures fédérales où les pouvoirs de décision ont été répartis entre :

- l'Etat
- les 3 Régions



- les 3 Communautés linguistiques



A cela s'ajoutent 10 Provinces et 589 Communes.

Le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale est bilingue français-néerlandais. Celui de la Région flamande est de langue néerlandaise. La Région wallonne, quant à elle, comprend des territoires de langue française et des cantons germanophones.

En ce qui concerne la Région bruxelloise, les Communautés française et flamande y exercent toutes deux leurs compétences propres à l'égard des personnes et des institutions, selon la langue.

Les organes législatifs sont :

- au plan national, la Chambre des Représentants et le Sénat
- au niveau de chaque Région et Communauté, le parlement, qui s'appelle le Conseil.

Quant aux organes exécutifs, l'Etat, les Régions et les Communautés ont chacun leur Gouvernement propre, composé de Ministres et, le cas échéant, de Secrétaires d'Etat. »

« VILLE DE BRUXELLES

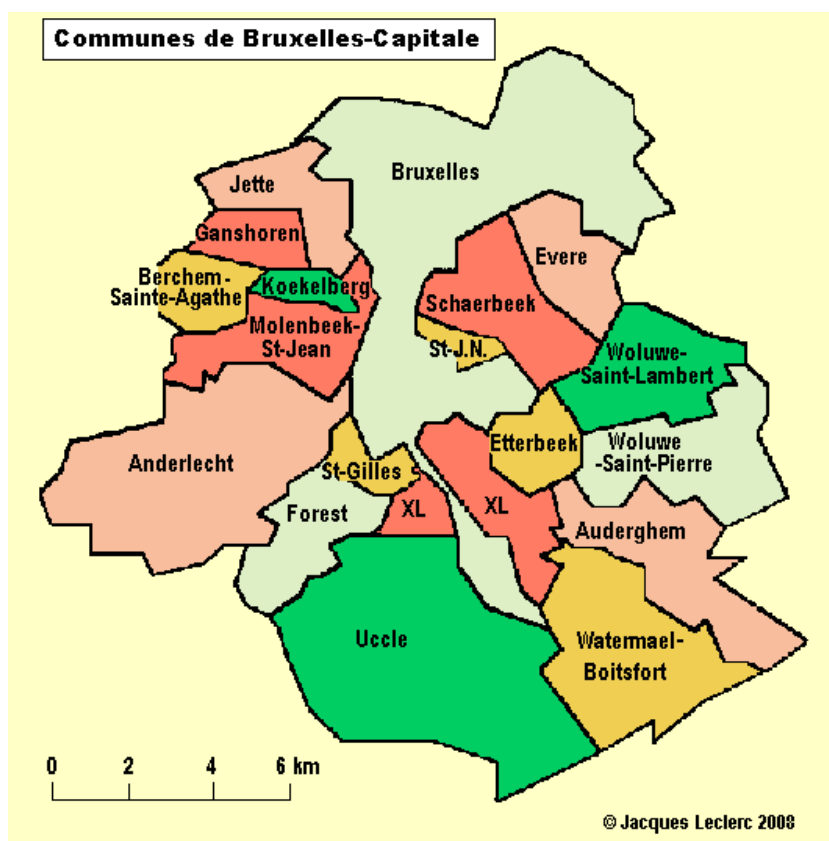


Le Pentagone est le territoire compris au centre des boulevards de la petite ceinture. Il constitue le Bruxelles historique (...). Aujourd'hui, les **quartiers du centre ville** retrouvent de plus en plus leur charme d'autrefois grâce à de **nombreux efforts de rénovation visant à favoriser le retour à l'habitat**.

Avec l'important territoire de Laeken, l'axe nord assure le contrôle de zones limitrophes comprenant les sites industriels situés le long du canal de Willebroeck. Depuis l'exposition universelle de 1935, Laeken a connu un développement résidentiel continu. C'est en effet de cette époque que date la construction des Grands Palais, du stade olympique, du Planétarium ainsi que des quartiers du Centenaire et du Heysel. (...)

La Ville de Bruxelles s'étend sur **32,6 km²**. Y vivent **148.873 personnes**, soit une densité de **4.566 habitants par km²** (au 1er janvier 2008). »

Sources : <http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/home/home.shtml>



Sources : <http://berthoalain.files.wordpress.com/2009/08/brussels-map.gif>

Quelques dispositifs participatifs...

Les Contrats de quartier

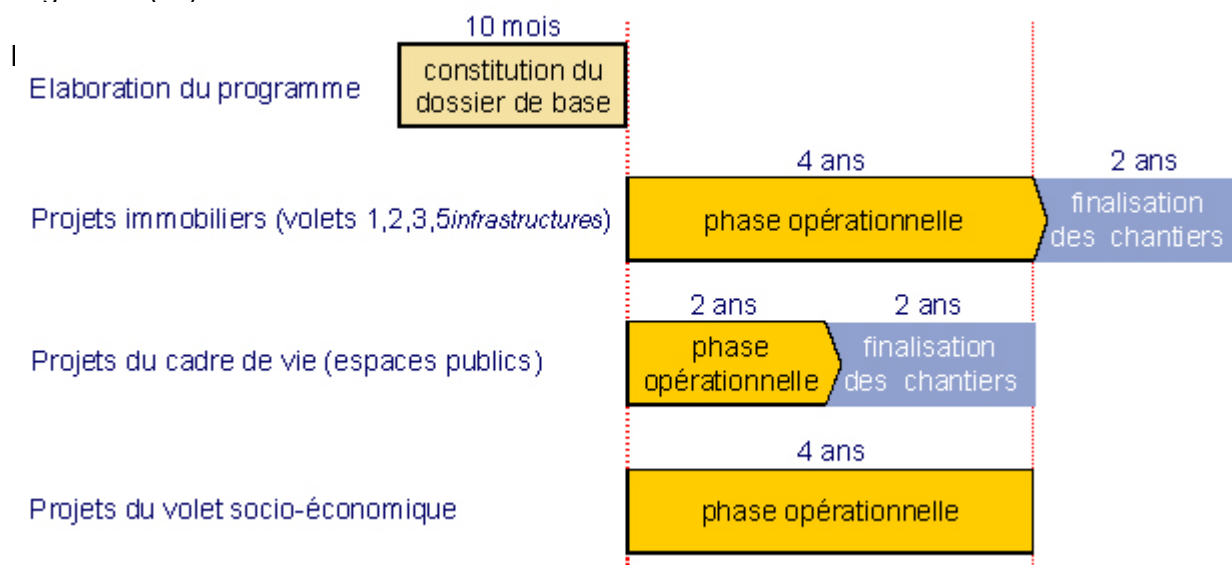
« Les contrats de quartier sont des programmes de revitalisation initiés par la Région de Bruxelles-Capitale, menés dans différents quartiers fragilisés en partenariat avec les communes. Ces programmes prévoient différentes opérations au sein d'un même quartier, à réaliser sur une période de quatre ans (avec un complément de deux ans pour terminer les derniers chantiers).

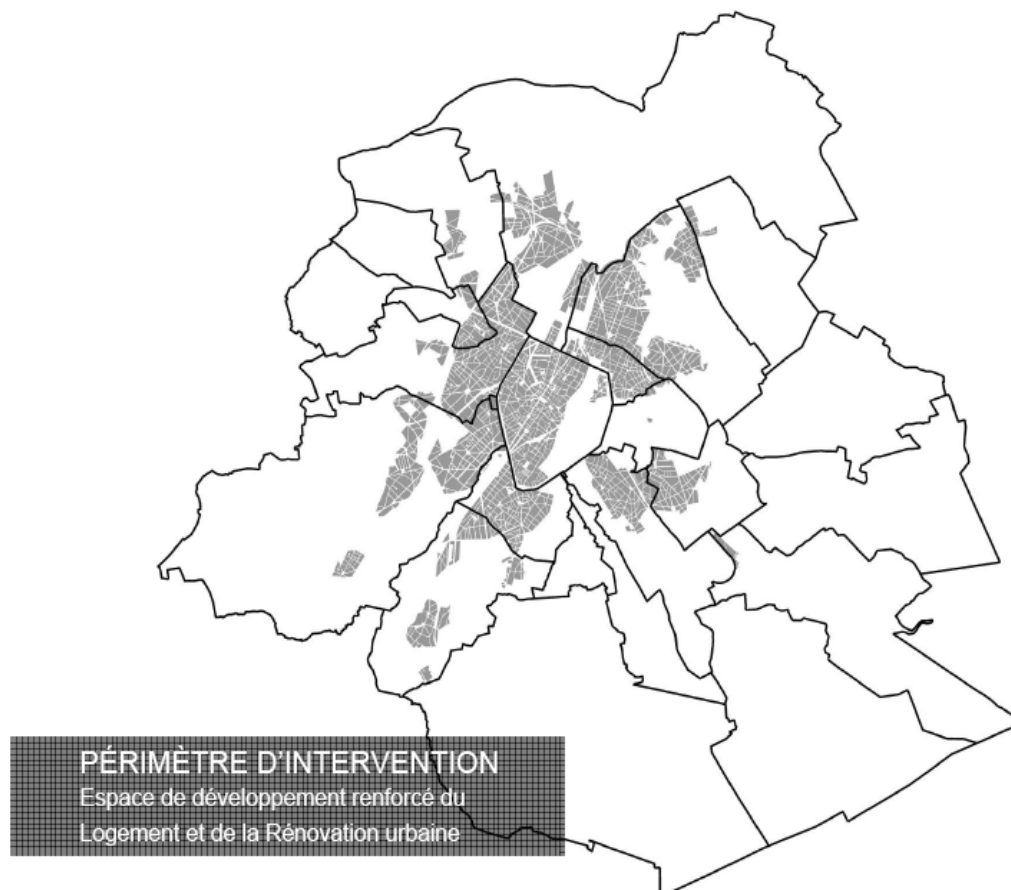
Ces différentes opérations consistent en :

- la réhabilitation de logements existants ;
- la création de nouveaux logements ;
- la réhabilitation ou la création d'espaces réservés aux activités artisanales ou industrielles, complémentaires à une opération de logement ;
- le réaménagement des espaces publics ;
- la création ou le renforcement d'infrastructures et d'équipements de quartier, qu'ils soient socioculturels, sportifs ou autres ;
- la mise en place d'initiatives sociales et participatives pendant la durée du contrat de quartier.

Tout cela dans des périmètres clairement délimités.

Ces opérations se répartissent en cinq parties distinctes, intitulées les cinq "volets" des contrats de quartier. Les opérateurs chargés de la mise en œuvre du programme sont la Commune, le CPAS, tout organisme d'intérêt public comme par exemple le Fonds du Logement (...).





Sources : présentation de Patrick Crahay, directeur de la Rénovation Urbaine à Bruxelles, durant le *Séminaire européen : Rénovation Urbaine Durable* du 15 septembre 2010.

Les budgets participatifs

« Le budget participatif consiste à faire participer les habitants volontaires aux discussions et décisions concernant l'allocation du budget communal, soit de manière globale, soit de manière partielle (dans le cadre de projets qui touchent directement les citoyens dans leur vie quotidienne).

L'exemple le plus emblématique de cette forme de démocratie directe est le processus d'élaboration du budget de la ville de Porto Alegre, dans le sud du Brésil. Ce système y est d'application depuis 1989. L'expérience de Porto Alegre a fait des émules jusqu'en Belgique. A Charleroi, par exemple, le budget participatif permet aux citoyens de s'impliquer activement dans la valorisation de leur quartier, en soumettant notamment des projets d'embellissement de certains terrains communaux.

Ce mécanisme ne doit pas nécessairement être institutionnalisé, mais un certain formalisme n'est pas inutile pour mener à bonne fin certains projets. Il est également préférable que les décisions se dégageant de ce mode de participation citoyenne soient officialisées d'une manière ou d'une autre

Les enveloppes de quartier relèvent du même mécanisme de «coproduction». Dans ce type de formule, moins ambitieux qu'un véritable budget participatif, une enveloppe financière est octroyée par la municipalité aux différents quartiers qui la composent, à charge pour des assemblées de quartier de les affecter aux projets qu'elles jugent les plus utiles pour leur territoire. Ces assemblées sont généralement ouvertes à tous, mais s'appuient, dans la plupart des cas, sur l'élection d'un comité organisateur.

Dans le cadre de sa politique de participation citoyenne, la commune d'Anderlecht (Région de Bruxelles-Capitale) a lancé, durant l'été 2008, un nouvel appel à projets pour la troisième édition des « Enveloppes de quartier ». Cette opération vise à soutenir des initiatives émanant de groupements de citoyens soucieux d'améliorer la qualité de la vie dans leur environnement direct. Un budget annuel de 20 000 €, financé par la Politique fédérale des Grandes Villes, est prévu pour réaliser ces projets d'habitants. Le montant maximum alloué par projet est de 2 500 €, qui doivent être exclusivement consacrés à des dépenses d'investissement. L'une des originalités de cet appel à projets est la composition de son jury de sélection, intégrant un représentant de chaque groupe ayant rentré un projet. Ces citoyens sont encadrés par la cellule Participation de la commune d'Anderlecht et deux représentants de la Politique des Grandes Villes. »

Sources : <http://www.jeparticipe.be/s-informer/les-modes-d-intervention-laisse-a-l-initiative-des-autorites/les-budgets-participatifs>

« Les **Community Land Trusts** sont des organisations qui gèrent des terrains en propriété collective et dont l'usage revient aux familles ayant des bas revenus. Ils permettent d'une part d'extraire le coût du terrain de la valeur du bien et de rendre l'habitat à nouveau accessible dans des lieux en voie de valorisation foncière. D'autre part, la propriété collective des terres entraîne un mode de gouvernance tripartite incluant les usagers de ces terrains, les riverains qui les soutiennent et les pouvoirs publics. Alliant dynamisme individuel et nécessité de l'organisation collective, ils représentent un modèle d'inspiration pour la politique de la ville en Wallonie et en région bruxelloise ».



Sources : <http://www.periferia.be/clt.php?langue=fr>

PRATIQUES

LIEUX D'HEBERGEMENTS

- **Nuit du 21 au 22 octobre 2010 : Auberge des 3 Fontaines**
2057 Chaussée de Wavre
Tel : + 32 2 663 24 32
- **Nuits du 22 au 24 octobre 2010 : Centre Vincent Van Gogh (Chab)**
8 rue Traversière
Tel : + 32 2 210 71 58
- **Numéro de téléphone de Khedidja Mamou : 06 67 37 50 53**

LIEU DE RENDEZ VOUS

Jeudi 21 octobre, 19h00

RECYCLART. Dans la gare de Bruxelles-Chapelle, sur la jonction Nord-Midi, entre la Gare Centrale et la Gare du Midi.

Accessible en :

- Train (Du lundi au vendredi de 6h à 18h15, 2 trains par heure dans chaque direction)
- Métro (Gare Centrale + 5 min à pied sur le boulevard de l'Empereur, direction Midi)
- Tram (Anneessens + 3 min à pied, direction Place Rouppe - Terre-Neuve - rue de la Roue)
- Bus (48, rue Blaes / 95-96, Sablon)

LISTE DES PARTICIPANTS (32)

ENSEIGNANTES (4)

DEBOULET Agnès, GAYET Carole, MAMOU Khedidja, SINEUS Merril

ETUDIANTS (28)

- **Projet Master 1 «Projet urbain, ménagement et participation » : (7)**
Antonucci Federica, Chambe Loubie Martin, Chinelli Raffaella, Gerbeaud Jeanne, Groper Sabjer Alice, Medeiros Pedro, Milano Marta.
- **Optionnel Master 2 « La participation/ théorie et pratiques internationales de projet » : (2)**
Criscillo Leonardo, Mikova Daréna.
- **Projet Master 1 et Optionnel Master 2 : (7)**
Benbaali Marina, Defins Antoine, Grazziano Rafaël, Grolet Lucie, Minon Caroline, Pisseloup Céline, Raguit Agathe, Sencuic Alexandru.
- **Séminaire (12)**
Arditi Olivier, Besson Laure, Bonnet Nelly, Casanova Thomas, Denkov Dragumir, Farhat Mamia, Pujos Eloïse, Vatin Sophie, Timsiline Tiffany, Bodelet Wendy, Pinto David, Klukowski Marta.

ANNEXES liste

➤ *Articles et extraits d'ouvrage*

- BERGER M., *Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les contrats de quartier*, 2008, pp. 10-19.
- LEMAIRE J. et LUND I., « L'architecture participative : essai de chronologie », in *Les Cahiers de la Cambre, " De la participation urbaine. La place Flagey"*, n°3, 2005, pp. 123-148.
- Actes du séminaire Européen : Rénovation Urbaine Durable, 15 septembre 2010.

➤ *Programme de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale, 15 au 23 octobre.*

➤ *Cartes/Plans : Belgique + Région Bruxelles, Bruxelles*

Pour plus d'informations, ressources Internet à consulter

<http://espoirmolenbeek.blogspot.com/>

<http://www.recyclart.be/>

<http://participation-anderlecht.be/spip.php?rubrique165&lang=fr>

<http://www.anderlecht.be/renovation-urbaine>

<http://www.periferia.be/index.php>